

## DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté Territoriale  
Sud Luberon

## Séance du 17 mars 2022

Date de convocation : 8 mars 2022  
Date d'affichage : 10 mars 2022

NOMBRE DE MEMBRES :  
Afférents au Conseil Communautaire : 41  
En exercice : 41  
Qui ont pris part à la délibération : 29  
Nombre de voix exprimé : 37

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

**Présents** : Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Alain DE VILLEBONNE, Marc DUVAL, Philippe EGG, Alain GOUIRAND, Valérie GRANGE, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOL, Brigitte MARGAILLAN, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Karine MOURET, Jacques NATTA, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Catherine SERRA, Jean-Louis ROBERT et Bernadette VITALE

**Procurations de** : Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Mariane DOMEIZEL à Samantha KHALIZOFF, Rose-Marie DUMONTIER à Pierre AUBOIS, Mylène GARCIN à Géraud DE SABRAN PONTEVES, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Josiane PANATTONI à Jacques NATTA, Richard ROUZET à Jean-Louis ROBERT et Nicolas SALERNO à Séverine MAUGAN-CURNIER.

**Absents et excusés** : Romain BRETT, Anne-Marie DAUPHIN, Michel PARTAGE et Michel SIMOS,

Monsieur François BONNET est nommé secrétaire de séance

## OBJET DE LA DELIBERATION N°2022-029

## Convention avec le Conseil Départemental de Vaucluse - étude création et extension des zones d'activités de Cadenet, Villelaure et la Bastide des Jourdans

Rapporteur : Jean-François Lovisolo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de COTELUB.

Considérant ce qui suit :

COTELUB a lancé une étude portant sur la création et l'extension de zones d'activités sur 3 sites de son territoire (Cadenet, Villelaure et La Bastide des Jourdans), dont le marché a été signé le 1<sup>er</sup> avril 2020.

Le Département propose de financer ces études à hauteur de 34 930 €, soit 70% du montant total hors taxes des études.

Ce financement nécessite de signer une convention de partenariat.

Monsieur le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- D'approuver la convention de partenariat avec le Département de Vaucluse pour l'étude préalable à la création et l'extension de zones d'activités ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention. ;
- D'autoriser Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et, après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver** la convention de partenariat avec le Département de Vaucluse pour l'étude préalable à la création et l'extension de zones d'activités ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer cette convention. ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

37 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRONOVITCH  
Président

